



PREFET DE VAUCLUSE

Direction départementale  
de la cohésion sociale  
Pôle Politiques éducatives  
et de la ville  
Dossier suivi par :  
Mme Aurélie IRLES  
aurelie.irles@vaucluse.gouv.fr

Avignon, le 21/01/2020

Le préfet de Vaucluse

à

Madame et Messieurs  
Les Parlementaires

**Objet :** Lancement de la campagne FDVA 2020

J'ai l'honneur de vous informer du lancement de la nouvelle campagne du Fonds pour le Développement de la Vie Associative « fonctionnement et innovation » dit FDVA 2 à compter du 29 janvier 2020. Pour rappel, le FDVA 2 a pour objet de contribuer au développement de la vie associative en apportant un soutien financier au financement global de l'activité d'une association ou à la mise en œuvre de projets ou d'activités qu'elle a créés dans le cadre du développement de nouveaux services à la population.

Les conditions d'octroi des subventions et le montant de l'enveloppe budgétaire demeurent inchangés par rapport à l'année 2019. Les crédits attribués au département de Vaucluse s'élèvent à 238.615 euros.

La note d'orientation sera publiée dès que le collège départemental aura donné son avis le 29/01/2020. La DDCS 84 organisera 4 réunions d'information décentralisée pour la meilleure diffusion possible auprès des petites associations notamment ciblées par cet appel à projet.

Je vous prie de croire, Madames, Messieurs les Parlementaires, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien à vous,*

Le Préfet,  
  
Bertrand GAUME

*cc : Campagne préfet  
- DDCS 84*